

Proposition du Conseil administratif, du 4 avril 2007 en vue du bouclage de 87 crédits de préétudes et d'études terminés, non utilisés, non suivis de réalisations ou abandonnés avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 1 754 818.45 francs composé :

- I. d'un montant de 1 754 818.45 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de 19 crédits d'études terminés dont la réalisation est abandonnée ;**
- II. de 55 crédits d'études non utilisés, non suivis de réalisations ou abandonnés, représentant un montant total voté de 9 835 525.00 francs moins une dépense cumulée de 2 529 404.43 francs, sans demande de crédit complémentaire ;**
- III. de 10 soldes ou réserves de crédits de préétudes et d'études diverses non attribués par le Conseil administratif, représentant un montant total voté de 2 003 947.00 francs moins un montant total attribué de 1 211 107.00 francs, laissant un solde positif de 792 840.00 francs, sans demande de crédit complémentaire ;**
- IV. de 3 crédits terminés, représentant un montant total voté de 450 000.00 francs moins une dépense cumulée de 263 139.90 francs, dont le bouclage nécessite le vote d'annuités d'amortissement, sans demande de crédit complémentaire.**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Préambule

Selon les dispositions légales de la Loi sur l'administration des communes (article 30, alinéa 1, lettres e et m) et de son règlement d'application (articles 33, 34 alinéa 6, lettre j et 35), cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le décompte final de divers crédits de préétudes et d'études terminés. La gestion de ces crédits incombe à plusieurs services du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.

D'une manière détaillée, il s'agit du/de la :

- o Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, anciennement Direction de l'organisation urbaine et des constructions ou Division des constructions ;
- o Service d'architecture ;
- o Service des bâtiments ;
- o Service du génie civil ;
- o Service d'aménagement urbain ;
- o Conservation du patrimoine architectural.

Selon les directives du Conseil administratif et en accord avec le service de la surveillance des communes, cette proposition ne vous présente que des crédits présentant un dépassement ou qui n'auraient pas été utilisés ou encore dont l'objectif n'a pas été atteint.

Comme pour les crédits de réalisation, les crédits d'études suivis de réalisations se cumulent et se bouclent dans le cadre du bouclage annuel des comptes; ils sont identifiés dans le tableau ad hoc publié avec les comptes (pages vertes). Pour ces derniers, il n'y a donc pas de propositions spécifiques du Conseil administratif destinées au Conseil municipal.

Cette proposition répond également aux recommandations du Conseil municipal exprimées notamment dans le rapport D-45 A de la commission des finances du 3 décembre 2005 et acceptées lors de la séance plénière du 13 décembre 2005.

De plus, dans le cadre de la présentation du 2^{ème} Plan financier d'investissement 2007-2018, le Conseil administratif affirmait sa volonté de boucler un maximum de crédits votés préalablement par le Conseil municipal. La présente proposition poursuit cet objectif et concerne essentiellement les crédits de préétudes et d'études suivants :

PR-138A/B

Le crédit complémentaire de 5 470 000 francs à celui de 17 700 000 francs du 24 juin 1986, destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études engagés ou encore à engager en 1989, pour les projets inscrits ou non au 10^{ème} Programme financier quadriennal, mais dont la réalisation a été abandonnée ou différée au-delà de 1991 et le crédit de 10 576 320 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études engagés ou à engager dès 1989 pour les projets inscrits au 11^{ème} Plan financier quadriennal 1988-1991, votés par le Conseil municipal le 25 avril 1989.

PR-259A

Le crédit de 2 620 000 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager ou à poursuivre en 1994 pour les projets inscrits au 13^{ème} Programme financier quadriennal, voté par le Conseil municipal le 15 février 1994.

PR-349A

Le crédit de 2 512 000 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager en 1995 pour les projets inscrits au 14^{ème} Programme financier quadriennal, voté par le Conseil municipal le 12 février 1995.

PR-30A

Le crédit de 2 075 000 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager en 1996 et 1997 pour les projets inscrits au 15^{ème} Programme financier quadriennal, voté par le Conseil municipal le 16 janvier 1996.

PR-31A/1/2/3

Le crédit de 2 140 000 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager en 1996 et 1997 pour les projets inscrits au 15^{ème} Programme financier quadriennal concernant la réhabilitation des bâtiments propriétés de la Ville de Genève dans le quartier de Saint-Gervais, voté par le Conseil municipal en 3 arrêtés les 25 juin 1996, 18 septembre 1996 et 15 avril 1997.

PR-300A

Le crédit de 12 240 000 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager pour les projets inscrits au 17^{ème} Programme financier quadriennal, voté par le Conseil municipal le 11 février 1998.

PR-117A

Le crédit de 12 314 000 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager pour les projets inscrits au 19^{ème} Programme d'investissements quadriennal, voté par le Conseil municipal le 15 janvier 2002.

PR-175A

Le crédit de 8 112 800 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager pour les projets inscrits au 20^{ème} Programme financier quadriennal, voté par le Conseil municipal le 25 mai 2002.

Selon les arrêtés du Conseil municipal, les études des demandes de crédits précitées qui sont intégrées à des réalisations en cours restent pour le moment ouvertes. Elles seront bouclées par les services gestionnaires en même temps que le crédit de réalisation.

De manière détaillée, cette proposition vous présente 87 crédits d'études terminés ou abandonnés, à savoir :

I. BOUCLEMENT DE 19 CRÉDITS D'ÉTUDES TERMINÉS AVEC L'OUVERTURE D'UN MONTANT DE 1 754 818.45 FRANCS DESTINÉ À COUVRIR LES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES.

I. 1. SERVICE D'ARCHITECTURE

I. 1.1

Groupe fonctionnel	Hygiène et salubrité publique
Libellé	Etude d'aménagement pour le relogement de l'administration des Pompes funèbres dans les locaux disponibles au cimetière de Saint-Georges
Localisation	Chemin de la Bâtie 13, Petit-Lancy

N° de PR	300A
N° de PFI	084.009.01
N° du PFQ (ancien)	60.01 (préétudes diverses équipements sociaux)
N° d'OTP/SAP	I240078101
Date du vote	11 février 1998 (attribution CA le 21 octobre 1998)

Montant voté	85 000.00
Montant des dépenses	151 294.00
Différence	- 66 294.00

L'estimation initiale du coût des travaux a été établie d'après une étude de faisabilité sommaire.

Des modifications programmatiques et des travaux supplémentaires ont dû être pris en compte par le devis général, à la suite d'études approfondies.

C'est donc sur la base de ce dernier document que les mandataires ont été rétribués, conformément au contrat les liant à la Ville de Genève. (art. 1.13 § 2 règlement SIA 102, fixant la base de calcul des honoraires sur la dernière estimation des travaux, au cas où il n'est pas possible de le faire sur le coût effectif).

En date du 15 mai 2002, le Conseil Municipal a refusé le crédit de construction (PR 170).

I. 2. SERVICE DES BÂTIMENTS

I. 2.1

Groupe fonctionnel	Social
Libellé	Crèche des Minoteries ; étude de redistribution des locaux
Localisation	Rue des Minoteries 3 – 5

N° de PR	138A
N° de PFI	061.034.01
N° du PFQ (ancien)	60.01 (Etudes diverses équipements sociaux)
N° d'OTP/SAP	I250037101
Date du vote	25 avril 1989 (attribution CA)

Montant voté	10 000.00
Montant des dépenses	10 174.00
Différence	- 174.00

Les études ont été bouclées conformément au montant prévu avec un léger dépassement.

I. 2.2

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine privé Ville de Genève
Libellé	Etude de rénovation des bâtiments du SEVE à la Perle du Lac
Localisation	Rue de Lausanne 118 - 120
N° de PR	138A
N° de PFI	092.012.01
N° du PFQ (ancien)	90.12
N° d'OTP/SAP	I250038101
Date du vote	25 avril 1989

Montant voté	75 000.00
Montant des dépenses	102 584.00
Différence	- 27 584.00

Le dépassement est dû à une modification du programme d'occupation en cours d'étude.

I. 3. SERVICE DU GÉNIE CIVIL

I. 3.1

Groupe fonctionnel	Hygiène et salubrité publique
Libellé	Etude de construction d'un collecteur
Localisation	Châtelaine, Charmilles, Saint-Jean, quartiers, Rhône
N° des PR (3 crédits)	101A – 300 A – 117 A
N° de PFI	081.021.05 & 081.021.01
N° du PFQ (ancien)	81.21
N° d'OTP/SAP	I290010101
Dates des votes	6 octobre 1992 (PR 101A) 11 février 1998 (PR 300A) 15 janvier 2002 (PR 117A)

Montant voté PR 101A	400 000.00
Montant voté PR 300A (complément)	100 000.00
Montant voté PR 117A (complément)	250 000.00
Total voté	750 000.00
Montant des dépenses	1 162 755.09
Différence	- 412 755.09

Honoraires d'ingénieur consacrés à l'étude de deux tronçons de collecteurs pour des mesures conservatrices, sous « Planète-Charmilles » et sous parking des Tilleuls.

I. 3.2

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude de reconstruction des chaussées, trottoirs, aménagement cyclable et collecteur EU/EP
Localisation	Rue Sautter
N° de PR	117A
N° de PFI	101.020.05
N° du PFQ (ancien)	101.020.05
N° d'OTP/SAP	I290037101
Date du vote	15 janvier 2002

Montant voté	100 000.00
Montant des dépenses	100 257.55
Différence	- 257.55

Le dépassement est dû à des études HAP (taux d'hydrocarbure dans les enrobés) pour le recyclage des enrobés bitumineux.

I. 4. SERVICE D'AMÉNAGEMENT URBAIN

I. 4.1

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude de réaménagement	
Localisation	Ile, ponts et abords ; rue du Commerce	
<hr/>		
N° de PR	300A	
N° de PFI	101.012.01 & 102.021.03	
N° du PFQ (ancien)	101.12	
N° d'OTP/SAP	I230038101	
Date du vote	11 février 1998	
	Montant voté (Ile, pont et abords)	200 000.00
	Montant voté (rue du commerce)	30 000.00
	Total voté	230 000.00
	Montant des dépenses	615 144.95
	Différence	- 385 144.95

Les études ont démarré en 1998. Cette interface de transports publics très importante pour la ville a demandé une étude de circulation longue et ardue ; 16 variantes ont été analysées en détail afin de permettre la mise au point d'une solution équilibrée entre transports collectifs et individuels et aménagement et gains piétonniers. Construire sur les ponts de l'Ile n'est pas non plus une sinécure, leur structure très particulière a nécessité un soin accru.

Le périmètre d'intervention, pour être cohérent, s'est étendu à la rue du Rhône, tronçon allant jusqu'à la place du Rhône et à la rue du Commerce. En 2001, les dossiers ont été déposés en requête en autorisation de construire. L'instruction s'est déroulée difficilement, avec demandes de complément, présentation aux commissions, évolution de la demande des TPG (megabus), etc. Le projet de la rue du Commerce a finalement été autorisé, en septembre 2003. Pour la rue du Rhône et la place de Bel-Air ; la discussion s'est poursuivie encore en 2004, jusqu'à ce que la Ville de Genève demande la suspension du dossier dans l'attente du développement des études liées au Tramway Cornavin-Onex-Bernex.

Une concertation importante a aussi été engagée avec les associations de commerçants et de transports.

La Ville de Genève a assumé les études de lignes de caténaires, celles-ci n'étant pas prises en charge par l'Etat de Genève dans la clé de répartition mise au point entre Ville et Etat. La longueur des études, l'étendue du périmètre et la gageure de proposer une solution intéressante d'aménagement pour un espace central et fondamental pour les transports publics ont engendré ce dépassement financier.

I. 4.2

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etudes d'aménagement (2^{ème} étape)	
Localisation	Vieille-Ville, rues de l'Hôtel-de-Ville et du Puits-Saint-Pierre	
<hr/>		
N° de PR	300A	
N° de PFI	101.018.09	
N° du PFQ (ancien)	101.018	
N° d'OTP/SAP	I230044101	
Date du vote	11 février 1998	

Montant voté	200 000.00
Montant des dépenses	354 609.55
Différence	- 154 609.55

Ce montant a servi à l'étude d'aménagement de la Rôtisserie (3^{ème} étape de l'étude Vieille-Ville, qui a supplanté l'étape 2 bloquée par des discussions sur les schémas de circulation. L'OTC, à l'époque, nous a demandé de nous concentrer sur la Rôtisserie).

Le dépassement a été causé par les difficultés rencontrées lors de la discussion avec les commissions de la Police des constructions qui ont généré des variantes et des compléments, donc des honoraires accrus. De plus, les honoraires d'études de la mise en place de seuils de ralentissement ont été imputés sur ce crédit, ce qui n'était pas prévu au départ.

I. 4.3

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etudes complémentaires à des immeubles et des équipements liés à un PLQ
Localisation	Passage public Goetz-Monin
N° de PR	259A
N° de PFI	101.071.01
N° du PFQ (ancien)	101.71.1
N° d'OTP/SAP	I230010101
Date du vote	15 février 1994

Montant voté	70 000.00
Montant des dépenses	77 376.35
Différence	- 7 376.35

Ce crédit a couvert l'étude de l'aménagement des rues Goetz-Monin et des Sources dont le dépassement est dû à l'augmentation du taux de la TVA en cours d'étude, ainsi qu'à l'étude de variantes et de modifications suite aux discussions avec la crèche.

I. 4.4

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etudes en vue de l'aménagement de diverses places
Localisation	-
N° de PR	138A
N° de PFI	102.015.01
N° du PFQ (ancien)	102.14
N° d'OTP/SAP	I230018101
Date du vote	25 avril 1989

Montant voté	120 000.00
Montant des dépenses	172 755.00
Différence	- 52 755.00

Ce crédit comprenait des études d'aménagement de places et de modération du trafic. Le dépassement provient de la nécessité de répondre rapidement à une demande de pétitionnaires, associations, constructeurs, notamment pour les besoins d'études des déplacements doux.

I. 4.5

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement du parking
Localisation	Place Neuve
N° de PR	30A & 197A
N° de PFI	102.031.01
N° du PFQ (ancien)	102.31
N° d'OTP/SAP	I230021101
Dates des votes	16 janvier 1996 et 10 février 1998

Montant voté (PR30A)	300 000.00
Montant voté (PR197A)	300 000.00
Total voté	600 000.00
Montant des dépenses	719 640.85
Différence	- 119 640.85

Lors de l'évaluation du montant des crédits, la complexité de l'étude de la place de Neuve n'était pas encore connue et l'arrêt brutal du processus pas envisagé. En effet, l'importance du lieu et les sensibilités contradictoires vis-à-vis de l'implantation du garage souterrain ont demandé des études de détails et d'organisation du secteur beaucoup plus poussées qu'il n'est réellement nécessaire pour une autorisation de construire.

Le suivi et l'organisation des nombreuses séances de concertation (deux protocoles d'accord ont été signés englobant la place de Neuve dans la négociation), avec tous les développements de projets que cela implique, ainsi que la production de plaquettes d'information, de brochures, d'affiches, etc., sont des nécessités dont les coûts sont désormais intégrés dans les demandes de crédit concernant l'espace public, mais qui à l'époque n'en faisaient pas systématiquement partie.

L'aboutissement du référendum a également demandé de poursuivre les études ou mieux de les conclure d'une manière pertinente avec le schéma directeur d'aménagement, afin de ne pas perdre la somme de connaissances accumulées sur ce site. En effet, la volonté de l'embellir ou la nécessité de le restructurer, en rapport avec la constante évolution des systèmes de gestion des transports publics et privés, pourrait bien demander, un jour, de poursuivre une réflexion sur ce lieu.

Si l'on examine le détail des dépenses : les frais engagés pour la concertation-information se montent à 15 600 francs, le mandat d'architecte du schéma directeur d'aménagement urbain à 33 000 francs et le mandat d'architecte de développement du projet de détail des rues adjacentes en accord avec les volontés de la concertation à 56 600 francs. Le total est de 105 200 francs, ce qui correspond globalement au dépassement effectué.

I. 4.6

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude de restauration et de revalorisation des arrêts TPG
Localisation	Rond-Point de Plainpalais
N° de PR	300A
N° de PFI	102.043.01
N° du PFQ (ancien)	102.043.01
N° d'OTP/SAP	I230042101
Date du vote	11 février 1998

Montant voté	200 000.00
Montant des dépenses	449 179.46
Différence	- 249 179.46

Ce crédit comprenait les études nécessaires à l'accompagnement du projet de tramway qui n'étaient pas prises en charge par l'Etat de Genève, notamment tout le réaménagement du Rond-Point de Plainpalais et du nouvel arrêt. Le dépassement a été occasionné par l'adjonction non prévue au programme initial d'un local de repos pour les Transports publics genevois et d'une sanisette sur le Rond-Point, ainsi que l'étude d'un passage souterrain reliant la plaine de Plainpalais qui pour finir fut abandonné, ainsi que la mise au point d'une variante du plan de base demandée par la Commission des monuments et des sites, lors du dépôt de la requête.

I. 4.7

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude des accès		
Localisation	Vieille-Ville		
<hr/>			
N° de PR	300A		
N° de PFI	102.078.01		
N° du PFQ (ancien)	90.23 (études diverses espaces publics)		
N° d'OTP/SAP	I230056101		
Date du vote	11 février 1998 (attribution CA le 20 février 2002)		
		Montant voté	60 000.00
		Montant des dépenses	87 231.30
		Différence	- 27 231.30

Les habitants de la Vieille-Ville ont demandé et obtenu de la Ville de Genève, l'étude pour la fermeture des accès au périmètre concerné, selon la réglementation de circulation actuellement en vigueur.

Le 22 juillet 2002, une requête en autorisation de construire a été déposée, comprenant une signalisation architecturale et spatiale, mais sans aménagements lourds.

La Société d'art public l'approuve, en revanche, suite au préavis défavorable de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), ne voulant pas de fermeture des rues Jean-Daniel Colladon, Saint-Léger et de la place de la Taconnerie, le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement avait demandé un complément à la requête.

Un groupe de travail est mis en place, sous l'égide de MM. Robert Cramer Conseiller d'Etat et Christian Ferrazino, Conseiller administratif de la Ville de Genève, qui regroupait les représentants des différentes associations de la Vieille-Ville, l'Office des transports et de la circulation d'alors, un représentant de la CMNS, la Ville de Genève et son mandataire.

Afin de vérifier la faisabilité de l'implantation des bornes escamotables, un ingénieur a dû être mandaté.

Fin 2004, l'étude de fermeture de quelques accès avec bornes escamotable a finalement été rejetée par la CMNS, refusant catégoriquement tout ajout permanent, quel qu'il soit. De cette étude, seule la rue Jean-Daniel-Colladon a obtenu l'autorisation de construire.

I. 4.8

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etudes de réaménagement Place de la Navigation, rues de Monthoux et de Berne, Bus TPG ligne 1	
Localisation		
N° de PR	300A & 255	
N° de PFI	106.082.09 (101.071.05 – 102.010.05)	
N° du PFQ (ancien)	101.071	
N° d'OTP/SAP	I230023101	
Date du vote	11 février 1998 et 15 octobre 1997	
	Montant voté (PR 300 – Navigation, Montoux)	200 000.00
	Montant voté (PR 255)	50 000.00
	Montant voté (PR 300 – r. Berne)	120 000.00
	Total voté	370 000.00
	Montant des dépenses	621 796.35
	Différence	- 251 796.35

La modification du périmètre d'intervention ainsi que des négociations et concertations plus importantes que la norme, générant des prestations de mandataires plus élevées, sont les causes du dépassement.

Le premier contrat signé en 1998 avec les architectes-paysagistes portait sur le périmètre de la place de la Navigation essentiellement (suite au concours Place). Lors de la présentation publique du projet le 29 mars 2000, les habitants ont demandé de joindre plusieurs tronçons de rues non prévus dans le contrat initial ; il s'agit du haut de la rue Léman, entre la place de la Navigation et la rue Jean-Jaquet.

Par la suite, en septembre 2005, ce tronçon « Nord » de la rue a été « prolongé » jusqu'à la rue Plantamour. Il s'agit également de la rue des Pâquis entre la rue de Monthoux et la place des Alpes, de la mise en zone 20 de la rue Royaume, du tronçon de la rue de Monthoux entre la rue Charles-Cusin et la rue des Pâquis, de la modification du bas de la rue du Môle entre la rue de Berne et la rue des Pâquis, ce qui a impliqué une requête en autorisation de construire complémentaire, des discussions et des retours avec les habitants ; de plus, plusieurs parties de ces projets approuvés ont par la suite fait l'objet de refus et de modifications de la part des habitants.

S'y ajoutent une étude faite pour intégrer la ligne de bus 28 (abandonnée par la suite par l'Office des transports et de la circulation d'alors) aux rues de Monthoux, Plantamour et des Pâquis et la préparation du dossier de presse du 15 mars 2000 et la mise à jour régulière du panneau d'information.

Le contrat initial était de	182 722.00
Or le montant réel des honoraires s'élève à	386 713.40
Soit une différence de	203 990.70

Tous ces prix sont toutes taxes comprises.

II. BOUCLEMENT DE 55 CRÉDITS D'ÉTUDES NON UTILISÉS, NON SUIVIS DE RÉALISATIONS OU ABANDONNÉS, REPRÉSENTANT UN MONTANT TOTAL VOTÉ DE 9 835 525.00 FRANCS MOINS UNE DÉPENSE TOTALE DE 2 529 404.43 FRANCS, SANS DEMANDE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE ;

II. 1. DIRECTION DU DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA VOIRIE, ANCIENNEMENT DIRECTION DE L'ORGANISATION URBAINE ET DES CONSTRUCTIONS

II. 1.1

Groupe fonctionnel	Logements		
Libellé	Etude de rénovation de l'immeuble		
Localisation	Rue de la Terrassière 5		
N° de PR	300A		
N° de PFI	011.050.01		
N° du PFQ (ancien)	11.50 (Préétudes diverses rénovations, démolitions, reconstructions d'immeubles, étape 1)		
N° d'OTP/SAP	I200015101		
Date du vote	11 février 1998 (attribution CA le 11 février 2004)		
		Montant voté	100 000.00
		Montant des dépenses	0.00

Cet immeuble (Terrassière 5 et 5bis) est déjà au bénéfice d'une autre étude de 100 000.00 francs votée le 11 février 1998 (N° PFI 012.083.01 – OTP I240165101). Cette dotation supplémentaire demandée à l'époque n'a finalement pas été nécessaire et le crédit de réalisation a été déposé au Conseil municipal le 16 janvier 2007 (PR-519). Cet objet est aujourd'hui géré par le service d'architecture.

II. 1.2

Groupe fonctionnel	Industrie, artisanat, commerce		
Libellé	Préétudes pour gare routière, Halles, logements		
Localisation	Place de Montbrillant 13		
N° de PR	138A		
N° de PFI	020.010.02		
N° du PFQ (ancien)	20.10		
N° d'OTP/SAP	I210006101 (unité opérations foncières)		
Date du vote	25 avril 1989		
		Montant voté	400 000.00
		Montant des dépenses	360 968.00

Ce crédit a servi à l'organisation d'un concours à la suite de l'approbation par le Conseil municipal du Plan localisé de quartier (PLQ) N° 29'383 situé entre la place de Montbrillant, la rue des Grottes, la rue de la Faucille et la rue Fendt. Ce concours a porté sur la construction d'un hôtel, de bâtiments de logement, d'un parking et la création de nouveaux espaces publics de détente et de verdure.

Ce PLQ a été adopté par le Conseil municipal en date du 17 mai 2005 et par le CE en date du 26 septembre 2005.

II. 1.3

Groupe fonctionnel	Culture et loisirs
Libellé	Préétudes diverses équipements de loisirs
Localisation	-
N° de PR	300A
N° de PFI	046.010.02
N° du PFQ (ancien)	46.10
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	11 février 1998

Montant voté	200 000.00
Montant des dépenses	0.00

Ce montant était destiné à conduire des analyse ou des études sur des besoins qui n'étaient pas connus au moment du vote. Il n'a pas été nécessaire de faire appel à ces ressources.

II. 1.4

Groupe fonctionnel	Sécurité publique
Libellé	Préétudes diverses équipements de sécurité
Localisation	-
N° de PR	300A
N° de PFI	070.001.01
N° du PFQ (ancien)	70.01
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	11 février 1998

Montant voté	50 000.00
Montant des dépenses	0.00

Ce montant était destiné à conduire des analyse ou des études sur des besoins qui n'étaient pas connus au moment du vote. Il n'a pas été nécessaire de faire appel à ces ressources.

II. 2. SERVICE D'ARCHITECTURE

II. 2.1

Groupe fonctionnel	Logements
Libellé	Etude de rénovation des façades de l'immeuble
Localisation	Chemin de la Clairière 5 (anciennement Frontenex 56bis)
N° de PR	300A
N° de PFI	012.059.01
N° du PFQ (ancien)	12.59
N° d'OTP/SAP	I240082101
Date du vote	11 février 1998

Montant voté	40 000.00
Montant des dépenses	29 578.00

Après une étude approfondie, la rénovation des façades de l'immeuble n'est pas considérée comme prioritaire, leur dégradation pouvant être qualifiée de légère.

II. 2.2

Groupe fonctionnel	Logements
Libellé	Etude de rénovation légère de l'immeuble
Localisation	Rue de Montbrillant 5
N° de PR	300A
N° de PFI	012.073.01
N° du PFQ (ancien)	12.73
N° d'OTP/SAP	I240085101
Date du vote	11 février 1998
	Montant voté 150 000.00
	Montant des dépenses 381.00

Vu l'état du bâtiment, les travaux de rénovation de cet immeuble ne sont pas considérés comme prioritaires.

II. 2.3

Groupe fonctionnel	Industrie, artisanat, commerce
Libellé	Etude de création d'une buvette, parc La Grange
Localisation	Route de Frontenex 71
N° de PR	300A
N° de PFI	020.020.01
N° du PFQ (ancien)	20.11
N° d'OTP/SAP	I240100101
Date du vote	11 février 1998
	Montant voté 50 000.00
	Montant des dépenses 26 139.00

Le crédit de construction - PR 434 - a été refusé par le Conseil municipal lors de sa séance du 8 novembre 2005. En effet, l'aménagement d'une buvette d'été dans la loge du gardien du parc La Grange n'a pas été considéré comme prioritaire et jugé trop coûteux.

II. 2.4

Groupe fonctionnel	Ecoles publiques
Libellé	École de Roches, études complémentaires de travaux de mise en conformité aux normes de sécurité
Localisation	Chemin de Roches 21
N° de PR	300A
N° de PFI	030.008.01
N° du PFQ (ancien)	30.01 (Préétudes diverses écoles, attribution CA)
N° d'OTP/SAP	I240141101
Date du vote	11 février 1998
	Montant voté 10 000.00
	Montant des dépenses 2 220.00

L'étude de faisabilité pour augmenter la capacité de la salle de gymnastique à 250 personnes a mis en évidence des coûts de travaux très élevés, étant donné sa configuration. Le service des écoles a décidé de ne pas donner suite à ce projet.

II. 2.5

Groupe fonctionnel	Ecoles publiques
Libellé	Ecole Trembley 2 ; études pour mise en conformité aux normes de sécurité
Localisation	Rue Pestalozzi 4
N° de PR	300A
N° de PFI	030.017.01
N° du PFQ (ancien)	30.01 (Préétudes diverses écoles)
N° d'OTP/SAP	I240142101
Date du vote	11 février 1998 (attribution CA le 14 mai 2003)
	Montant voté 50 000.00
	Montant des dépenses 0.00

L'étude a porté sur la faisabilité de l'aménagement d'un restaurant scolaire au sous-sol d'un des bâtiments de classes du groupe scolaire.

L'estimation sommaire a révélé un coût d'opération très élevé, qui a dissuadé le service des écoles de faire poursuivre les études.

Des mesures ont été prises pour répondre à la demande.

II. 2.6

Groupe fonctionnel	Ecoles publiques
Libellé	Ecole des Eaux-Vives, études pour mise en conformité aux normes de sécurité
Localisation	Rue des Eaux-Vives 84
N° de PR	300A
N° de PFI	030.072.04
N° du PFQ (ancien)	30.01 (Préétudes diverses écoles)
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	11 février 1998 (attribution CA le 14 mai 2003)
	Montant voté 20 000.00
	Montant des dépenses 0.00

Une étude sommaire a été menée pour l'agrandissement du restaurant scolaire. Il n'a pas été nécessaire de la développer pour permettre la réalisation d'un aménagement simple par le service des écoles.

II. 2.7

Groupe fonctionnel	Ecoles publiques
Libellé	Concours et préétudes pour la construction d'un groupe scolaire complet
Localisation	Quartier des Eaux-Vives
N° de PR	30A
N° de PFI	030.074.04
N° du PFQ (ancien)	30.74
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	16 janvier 1996
	Montant voté 610 000.00
	Montant des dépenses 0.00

Les prévisions démographiques de l'époque prévoyaient une évolution importante des effectifs scolaires. En 1995, il était envisagé de construire une école dans le quartier des Eaux-Vives, école

dont la mise en exploitation était prévue pour 1999. Au besoin, une autre demande de crédit sera demandée au Conseil municipal ultérieurement.

II. 2.8

Groupe fonctionnel	Culture et loisirs		
Libellé	Etude de réaménagement de l'ancien réservoir des Service industriels de Genève – réservoir SIG 1		
Localisation	Bois-de-la-Bâtie, Lancy		
N° de PR	300A & 117A		
N° de PFI	041.024.02		
N° du PFQ (ancien)	41.05 & 41.24.01		
N° d'OTP/SAP	I240097101 (PR300) & non ouvert pour la PR117		
Date du vote	11 février 1998 & 15 janvier 2002		
		Montant voté (PR 300)	56 000.00
		Montant voté (PR 117)	60 000.00
		Total voté	116 000.00
		Montant des dépenses	56 929.00

Les études ont démontré que la configuration très particulière du réservoir n° 1, construit en 1874, le rend inadaptable aux différents programmes exprimés par les départements de la Ville de Genève.

II. 2.9

Groupe fonctionnel	Culture et loisirs		
Libellé	Conservatoire et Jardin botaniques ; études d'aménagements extérieurs liés au nouveau plan directeur		
Localisation	Chemin de l'Impératrice 1		
N° de PR	300A		
N° de PFI	042.019.03		
N° du PFQ (ancien)	42.19		
N° d'OTP/SAP	I240076101		
Date du vote	11 février 1998		
		Montant voté	160 000.00
		Montant des dépenses	77.00

Cette étude était destinée à l'amélioration des différents accès, la création ou le déplacement des plantations, pour permettre une vision cohérente de l'ensemble, et l'adaptation de celles-ci à la création de la 3^{ème} voie des CFF. Les accords intervenus entre les CFF et la Ville de Genève ont rendu ces études inutiles.

II. 2.10

Groupe fonctionnel	Sports		
Libellé	Salle du club de tennis de table « Silver-Star » ; étude de surélévation partielle et mise aux normes de sécurité		
Localisation	Rue de Vermont 33		
N° de PR	300A		
N° de PFI	050.040.01		
N° du PFQ (ancien)	50.19 (Préétudes diverses installations sportives)		
N° d'OTP/SAP	I240167101		
Date du vote	11 février 1998 (attribution CA le 2 février 2005)		
		Montant voté	100 000.00
		Montant des dépenses	72.00

L'estimation sommaire de l'étude de faisabilité de cette opération, qui visait à rendre la salle de tennis de table apte à l'accueil de compétitions de ligues nationales, a révélé un coût des travaux très élevé.

Après examen, le Conseil Administratif a renoncé à présenter une demande de crédit de construction auprès du Conseil Municipal, lors de sa séance du 14 décembre 2005

II. 2.11

Groupe fonctionnel	Social		
Libellé	Etude d'aménagement pour une crèche		
Localisation	Plateau de Frontenex 5 – Villa Frommel		
N° de PR	138A & 117A		
N° de PFI	061.042.01		
N° du PFQ (ancien)	60.01 & 61.33.01		
N° d'OTP/SAP	I240104101		
Date du vote	25 avril 1989 & 15 janvier 2002		
		Montant voté (PR 138)	140 000.00
		Montant voté (PR 117)	150 000.00
		Total voté	290 000.00
		Montant des dépenses	180 122.94

Après étude et au vu des incompatibilités manifestes entre le programme, la configuration du bâtiment et son état de dégradation, le Conseil Administratif a renoncé à poursuivre les démarches en vue de la réalisation d'un projet de crèche dans la Villa Frommel (décision du CA du 13 décembre 2006).

II. 2.12

Groupe fonctionnel	Administration générale		
Libellé	Etude pour l'extension des archives		
Localisation	Rue Saint-Léger – Bastion Saint-Léger		
N° de PR	117A		
N° de PFI	112.023.01		
N° du PFQ (ancien)	110.20.00		
N° d'OTP/SAP	I240114101		
Date du vote	15 janvier 2002		
		Montant voté	210 000.00
		Montant des dépenses	0.00

La probabilité de rencontrer des vestiges archéologiques dans le bastion St Léger s'est révélée assez grande après consultation du service compétant de l'Etat. Le coût des travaux de sondages qui seraient nécessaires à déterminer ou non la faisabilité du projet sont trop importants. Une localisation moins problématique doit être trouvée pour le stockage des archives.

II. 3. SERVICE DES BÂTIMENTS

II. 3.1

Groupe fonctionnel	Logements
Libellé	Etude de rénovation du bâtiment
Localisation	Rue de la Servette 40
N° de PR	175A
N° de PFI	012.001.05
N° du PFQ (ancien)	12.01.05
N° d'OTP/SAP	I240121101
Date du vote	15 mai 2002

Montant voté	348 000.00
Montant des dépenses	5 496.00

Suite à une nouvelle analyse des priorités de travaux dans le patrimoine financier, il a été décidé que cet objet serait traité dans le cadre du budget d'entretien.

II. 3.2

Groupe fonctionnel	Logements
Libellé	Etude de rénovation du bâtiment
Localisation	Route du Bois-de-Frères 90-92
N° de PR	349A
N° de PFI	012.080.01
N° du PFQ (ancien)	12.80
N° d'OTP/SAP	I250031101
Date du vote	12 février 1995

Montant voté	160 000.00
Montant des dépenses	130 159.00

Après étude, au vu des coûts de rénovation, il a été décidé de renoncer aux travaux en attendant une décision d'affectation définitive (périmètre possible pour le service des sports).

II. 3.3

Groupe fonctionnel	Logements
Libellé	Etude de rénovation de l'Hôtel de l'Union
Localisation	Rue Jean-Robert Chouet 7
N° de PR	300A
N° de PFI	012.103.01
N° du PFQ (ancien)	11.50 (Préétudes diverses rénovations, démolitions, reconstructions d'immeubles, étape 1)
N° d'OTP/SAP	I200016101
Date du vote	11 février 1998 (attribution CA le 11 février 2004)

Montant voté	150 000.00
Montant des dépenses	0.00

Les études ont été réalisées en interne et il n'a dès lors pas été nécessaire d'utiliser ces ressources.

II. 3.4

Groupe fonctionnel	Logements
Libellé	Etude pour réhabilitation des immeubles du legs Heilbronner et aménagement en ateliers d'artistes. Rue Tabazan et Collonges sous Salève
Localisation	
N° de PR	138A
N° de PFI	-
N° du PFQ (ancien)	12.49
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	25 avril 1989

Montant voté	50 000.00
Montant des dépenses	0.00

Les études ont été réalisées en interne et il n'a dès lors pas été nécessaire d'utiliser ces ressources.

II. 3.5

Groupe fonctionnel	Culture et loisirs
Libellé	Etude de création d'un local pour le service des bibliobus
Localisation	Avenue de Châtelaine 43 (ZIC)
N° de PR	117A
N° de PFI	041.020.01
N° du PFQ (ancien)	41.20.00
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	15 janvier 2002

Montant voté	40 000.00
Montant des dépenses	0.00

Les études ont été réalisées en interne et les bibliobus disposent actuellement d'un couvert adéquat à l'adresse précitée.

II. 3.6

Groupe fonctionnel	Social
Libellé	Etudes générales des centres d'action sociale et de santé
Localisation	-
N° de PR	117A
N° de PFI	064.002.00
N° du PFQ (ancien)	64.02.00
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	15 janvier 2002

Montant voté	500 000.00
Montant des dépenses	0.00

Cette étude avait pour but de définir les programmes et les localisations de ces équipements que les communes devaient prendre en charge dans le cadre de la politique sociale générale. Ce projet ne s'est pas réalisé.

II. 3.7

Groupe fonctionnel	Hygiène et salubrité publique
Libellé	Cimetière du Petit-Saconnex ; étude de rénovation du bâtiment d'entrée
Localisation	Chemin Moïse-Duboule
N° de PR	117A
N° de PFI	084.004.01
N° du PFQ (ancien)	84.04.01
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	15 janvier 2002

Montant voté	60 000.00
Montant des dépenses	0.00

Les études ont été réalisées en interne et il n'a dès lors pas été nécessaire d'utiliser ces ressources.

II. 3.8

Groupe fonctionnel	Administration générale
Libellé	Etude de réfection de l'enveloppe du bâtiment
Localisation	Rue de la Coulouvrenière 42 - 44
N° de PR	175A
N° de PFI	112.028.01
N° du PFQ (ancien)	12.02.01
N° d'OTP/SAP	I250271101
Date du vote	15 mai 2002

Montant voté	210 000.00
Montant des dépenses	14 816.00

La première étape des études achevées, le constat était fait de l'impossibilité de poursuivre ce projet au vu des blocages légaux en matière de gabarits.

II. 4. SERVICE DU GÉNIE CIVIL

II. 4.1

Groupe fonctionnel	Hygiène et salubrité publique
Libellé	Etude de construction d'un nouveau collecteur EP/EU
Localisation	Boulevard du Pont-d'Arve et rue des Voisins
N° de PR	300A
N° de PFI	081.008.13
N° du PFQ (ancien)	81.08
N° d'OTP/SAP	I290019101
Date du vote	11 février 1998

Montant voté	50 000.00
Montant des dépenses	0.00

Les études ont été prises dans le cadre des études du collecteur Arve-Philosophes de la PR 300, N° PFI 081.012.01 ; (anciennement service Etudes et constructions).

II. 4.2

Groupe fonctionnel	Hygiène et salubrité publique
Libellé	Etude de construction d'un nouveau collecteur EP/EU
Localisation	Périmètre de Sécheron
N° de PR	175A
N° de PFI	081.008.21
N° du PFQ (ancien)	81.08.22
N° d'OTP/SAP	I290040101
Date du vote	25 mai 2002

Montant voté	200 000.00
Montant des dépenses	29 387.05

Au besoin, la suite des études sera inscrite dans une demande de crédit d'étude annuelle. Les dépenses concernent certaines démarches et recherches préliminaires confiées à des bureaux d'ingénieurs.

II. 4.3

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement des chaussées et trottoirs
Localisation	Rue Fort-Bareau
N° de PR	138A
N° de PFI	101.027.01
N° du PFQ (ancien)	101.27
N° d'OTP/SAP	I290013101
Date du vote	25 avril 1989

Montant voté	200 000.00
Montant des dépenses	76 774.70

Au besoin, la suite des études sera inscrite dans une demande de crédit d'étude annuelle. Les dépenses concernent certaines démarches et recherches préliminaires confiées à des bureaux d'ingénieurs.

II. 4.4

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement des trottoirs et construction d'un collecteur EU/EP
Localisation	Rues Dancet, Dizerens et Masbou
N° de PR	117A
N° de PFI	101.070.09
N° du PFQ (ancien)	101.070.05
N° d'OTP/SAP	I290038101
Date du vote	15 janvier 2002

Montant voté	270 000.00
Montant des dépenses	0.00

Les études ont été réalisées en interne au service (anciennement service Etudes et constructions). Il n'a dès lors pas été nécessaire d'utiliser ces ressources.

II. 4.5

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude d'aménagement de la place	
Localisation	Place du Bourg-de-Four	
<hr/>		
N° de PR	117A	
N° de PFI	102.001.03	
N° du PFQ (ancien)	102.19.03	
N° d'OTP/SAP	I290039101	
Date du vote	15 janvier 2002	
<hr/>		
	Montant voté	147 000.00
	Montant des dépenses	0.00

Ces études d'assainissement de la place du Bourg-de-Four n'ont pas été réalisées suite à l'abandon des études d'aménagement de la surface (PR 30A du 16.01.1996).

II. 5. SERVICE D'AMÉNAGEMENT URBAIN

II. 5.1

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude pour reconstruction des chaussées, trottoirs et collecteurs EP/EU	
Localisation	Rue Louis-Favre	
<hr/>		
N° de PR	138A	
N° de PFI	-	
N° du PFQ (ancien)	101.15	
N° d'OTP/SAP	Non ouvert	
Date du vote	25 avril 1989	
<hr/>		
	Montant voté	20 000.00
	Montant des dépenses	0.00

Le projet a été établi en interne entre les Services d'aménagement urbain et Etudes et constructions.

II. 5.2

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etudes pour réfection de la chaussée, des trottoirs, murs et collecteurs EP/EU	
Localisation	Route du Bout-du-Monde	
<hr/>		
N° de PR	138A	
N° de PFI	-	
N° du PFQ (ancien)	101.16	
N° d'OTP/SAP	Non ouvert	
Date du vote	25 avril 1989	
<hr/>		
	Montant voté	70 000.00
	Montant des dépenses	0.00

Le projet routier a été réalisé sans insertions de compléments paysagers ou liés à des mobilités douces, prévus être couverts par le présent crédit d'étude.

II. 5.3

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement d'un chemin piéton et piste cyclable du futur barrage de la Coulouvrenière au sentier des Saules
Localisation	Rhône, rive gauche
N° de PR	138A
N° de PFI	-
N° du PFQ (ancien)	101.26
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	25 avril 1989

Montant voté	30 000.00
Montant des dépenses	0.00

Dans le cadre des travaux du barrage du Seujet, il était prévu d'aménager la promenade du Sentier des Saules. Le quai des Forces-Motrices a été réalisé, mais le reste de la promenade abandonné dans le cadre de ces travaux, et donc non étudiés plus avant.

II. 5.4

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etudes diverses en vue de l'aménagement d'artères et d'ouvrages d'art
Localisation	-
N° de PR	138A
N° de PFI	-
N° du PFQ (ancien)	101.31
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	25 avril 1989

Montant voté	60 000.00
Montant des dépenses	0.00

Ce crédit avait été demandé en anticipation, en accompagnement d'études liées à des aménagements d'artères et d'ouvrages d'art qui n'ont pas eu lieu.

II. 5.5

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etudes de reconstruction de diverses chaussées, trottoirs et collecteurs
Localisation	Vieille-Ville
N° de PR	30A
N° de PFI	101.018.05
N° du PFQ (ancien)	101.18
N° d'OTP/SAP	I230011101
Date du vote	25 avril 1989

Montant voté	200 000.00
Montant des dépenses	150 417.20

Le montant des dépenses a couvert l'étude d'aménagement de la place du Bourg-de-Four. Les difficultés pour trouver un accord dans ce lieu éminemment délicat de la ville n'ont pas permis de déposer une requête en autorisation de construire. Le dossier est donc abandonné pour le moment.

II. 5.6

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etudes d'aménagement de la rue et collecteurs
Localisation	Chemin William-Lescaze, Cayla
N° de PR	259A
N° de PFI	101.070.01
N° du PFQ (ancien)	81.08
N° d'OTP/SAP	I230008101
Date du vote	15 février 1994
	Montant voté 50 000.00
	Montant des dépenses 46 031.55

Crédit destiné à l'étude et au dépôt de la requête en autorisation de construire du cheminement paysager reliant l'avenue d'Aïre au chemin William Lescaze.

II. 5.7

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etudes d'aménagement et de circulation
Localisation	Rues Dancet, Dizerens et Masbou
N° de PR	300A
N° de PFI	101.070.07
N° du PFQ (ancien)	101.70
N° d'OTP/SAP	I230039101
Date du vote	11 février 1998
	Montant voté 100 000.00
	Montant des dépenses 20 430.54

Les travaux d'aménagement sont terminés.

II. 5.8

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etudes d'aménagement de la rue
Localisation	Rue de Varembe
N° de PR	175A
N° de PFI	101.071.07
N° du PFQ (ancien)	101.70.07
N° d'OTP/SAP	I230062101
Date du vote	25 mai 2002
	Montant voté 271 400.00
	Montant des dépenses 48 915.00

Lors de la réalisation de la ligne de tramway Cornavin-Nations, l'accessibilité à la rue de Varembe depuis l'avenue de France a été réduite. Le projet de la place des Nations a également introduit des modifications d'itinéraires. Les services de la Ville de Genève ont entrepris cette étude d'aménagement et d'accessibilité afin de pallier cette difficulté et de doter les organisations internationales riveraines de schémas d'accès clairs au parking des Nations et au CICG. La rue étant propriété de l'Etat de Genève, le résultat leur a été transmis afin qu'ils poursuivent le processus en collaboration avec la Ville de Genève. L'Etat n'a pas donné suite.

II. 5.9

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude de réaménagement
Localisation	Avenue d'Aire et carrefour
N° de PR	300A
N° de PFI	101.071.09
N° du PFQ (ancien)	101.71
N° d'OTP/SAP	I230040101
Date du vote	11 février 1998
	Montant voté 70 000.00
	Montant des dépenses 9 310.01

L'étude de la modération de la contre route de l'avenue d'Aire longeant le centre commercial des Charmilles a rapidement été abandonnée, car elle a mis en évidence l'importance des travaux et donc du coût nécessaire à sa réalisation.

II. 5.10

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement de la promenade
Localisation	Promenade du Rhône
N° de PR	175A
N° de PFI	101.071.17
N° du PFQ (ancien)	101.71.17
N° d'OTP/SAP	I230067101
Date du vote	25 mai 2002
	Montant voté 211 000.00
	Montant des dépenses 0.00

D'une part, le ravinement lié au passage du Rhône dans cette courbe a érodé le cheminement, le faisant quasiment disparaître et, d'autre part, la Commune de Vernier n'a pas souhaité entrer en négociation avec les propriétaires privés du bas de la falaise pour permettre de poursuivre logiquement ce cheminement.

II. 5.11

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement de la rue et du parc
Localisation	Rue de St-Jean
N° de PR	300A
N° de PFI	101.072.13
N° du PFQ (ancien)	101.72
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	1 février 1998
	Montant voté 150 000.00
	Montant des dépenses 0.00

Un plan localisé de quartier, antérieur au projet de la couverture de Saint-Jean prévoyait la construction d'immeubles et d'un parc public. Le projet de couverture des voies ferrées, le déplacement de la crèche à son endroit actuel a réduit le plan localisé de quartier à une portion congrue sans parc, l'étude devenait donc inutile.

II. 5.12

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
--------------------	-------------------------------

Libellé	Etude d'aménagement de la place		
Localisation	Place des Philosophes		
N° de PR	175A		
N° de PFI	101.084.07		
N° du PFQ (ancien)	101.84.05		
N° d'OTP/SAP	Non ouvert		
Date du vote	25 mai 2002		
		Montant voté	291 900.00
		Montant des dépenses	0.00

Dans le cadre de l'étude "Ecomobilité La Cluse-La Roseraie" se sont réalisées ou vont être réalisées des opérations comme celle du parc des Chaumettes ou de la place Saint-François. En revanche, l'étude de la place des Philosophes a été abandonnée en raison de la virulente opposition des riverains à la suppression du stationnement.

II. 5.13

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude de réaménagement des rues		
Localisation	Mont-Blanc, Pécolat, Chantepoulet, rues		
N° de PR	175A		
N° de PFI	101.084.09		
N° du PFQ (ancien)	101.084.11		
N° d'OTP/SAP	I230095101		
Date du vote	25 mai 2002		
		Montant voté	453 600.00
		Montant des dépenses	1 100.01

A la suite du concours « places », les études des squares Pradier et Chantepoulet ont été entamées. Ce crédit devait couvrir les études jusqu'au dépôt des requêtes en autorisation de construire et établissement des soumissions.

II. 5.14

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude de réaménagement de la place		
Localisation	Place Dorcière		
N° de PR	300A		
N° de PFI	102.015.05		
N° du PFQ (ancien)	102.15		
N° d'OTP/SAP	I230035101		
Date du vote	11 février 1998		
		Montant voté	80 000.00
		Montant des dépenses	69 661.25

Ces dépenses couvrent la préétude de la place Dorcière. La résolution de la problématique plus globale de l'accueil des cars à Genève, demandée par le Conseil municipal, conditionne la poursuite de ce dossier. Lorsqu'une décision sera prise à ce propos, un crédit d'étude d'aménagement pourra être déposé pour poursuivre le processus.

II. 5.15

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
--------------------	-------------------------------

Libellé	Etude pour la création d'une passerelle pour piétons, « Au fil du Rhône »
Localisation	Place de l'Île, Halles de l'Île
N° de PR	117A
N° de PFI	102.036.05
N° du PFQ (ancien)	102.36.05
N° d'OTP/SAP	I230071101
Date du vote	15 janvier 2002

Montant voté	157 369.00
Montant des dépenses	26 006.00

Cette passerelle était prévue dans le cadre d'un projet, conduit par le Service d'architecture, de rénovation complète du bâtiment et de la place des Halles, projet refusé par le Conseil municipal. Aujourd'hui, vu la PR-407 « Construction d'une passerelle piétonne sous le pont du Mont-Blanc », le projet de passerelle en encorbellement n'est plus d'actualité.

II. 5.16

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement
Localisation	Rue Calame, place Bela-Bartok
N° de PR	300A & 175A
N° de PFI	102.069.01 & 102.019.02
N° du PFQ (ancien)	101.70 & 102.019.05
N° d'OTP/SAP	I230046101
Date du vote	11 février 1998 & 25 mai 2002

Montant voté (PR 300)	160 000.00
Montant voté (PR 175)	263 000.00
Total voté	423 000.00
Montant des dépenses	12 000.00

Ce crédit devait permettre de terminer l'opération « Grütli » et concrétiser les promesses faites à l'Association "Bela Bartok" pour la création d'une place digne de la récente attribution du nom du compositeur à ce site. Un concours devait être organisé, comprenant une volonté de modérer les voiries adjacentes.

II. 5.17

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement de la rue
Localisation	Rue Pictet-de-Bock
N° de PR	117A
N° de PFI	102.073.01
N° du PFQ (ancien)	102.019.03
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	15 janvier 2002

Montant voté	118 329.00
Montant des dépenses	0.00

Dans cette rue, le projet d'aménagements cyclables importants du début s'est réduit à la réalisation d'une simple bande cyclable, ceci ne nécessitant plus de réflexion paysagère sur cet espace urbain.

II. 5.18

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude d'aménagement		
Localisation	Rue St-Léger		
N° de PR	300A		
N° de PFI	102.077.01		
N° du PFQ (ancien)	90.23		
N° d'OTP/SAP	I230054101		
Date du vote	11 février 1998		
		Montant voté	28 325.00
		Montant des dépenses	0.00

Le déménagement du centre de la Communauté juive à la rue Dumas a rendu obsolète le projet d'étude d'un système de protection de son accès à la rue Saint Léger.

II. 5.19

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	RER, étude d'aménagement		
Localisation	Rue du Contrat-Social et sentier du Promeneur Solitaire		
N° de PR	300A		
N° de PFI	106.072.05		
N° du PFQ (ancien)	101.072		
N° d'OTP/SAP	Non ouvert		
Date du vote	11 février 1998		
		Montant voté	20 000.00
		Montant des dépenses	0.00

Cet aménagement était lié à un plan localisé de quartier voté et à l'arrêt éventuel du CEVA à Saint-Jean. L'absence d'arrêt rend l'étude inutile.

II. 5.20

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude d'aménagement de la rue et mise en site propre du tram		
Localisation	Rue de la Terrassière		
N° de PR	300A & 175A		
N° de PFI	106.082.08		
N° du PFQ (ancien)	101.82 & 101.82.07		
N° d'OTP/SAP	Non ouvert		
Date du vote	11 février 1998 & 25 mai 2002		
		Montant voté (PR 300)	200 000.00
		Montant voté (PR 175)	381 700.00
		Total voté	581 700.00
		Montant des dépenses	0.00

Les reports successifs des projets de la rue de Rive et du rond-point de Rive, ainsi que les aléas de la mise en place du plan directeur des Transports publics genevois ne permettent pas aujourd'hui d'entamer cette étude avec des éléments fiables. L'important crédit était justifié par la complexité du site.

II. 5.21

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etudes de mesures complémentaires
Localisation	Ligne de bus TPG N° 1
N° de PR	117A
N° de PFI	106.083.09
N° du PFQ (ancien)	101.83.03
N° d'OTP/SAP	I230064101
Date du vote	15 janvier 2002
	Montant voté (PR 300) 1 407 902.00
	Montant des dépenses 1 232 413.18

Le crédit couvrait les frais d'études de la mise en place de la ligne de bus « ceinture » N° 1, de Rive à la Place des Nations. Un appel d'offres a permis de mandater un groupe pluridisciplinaire. Les études ont été conduites globalement pour l'insertion de la ligne dans le contexte urbain et les ajustements nécessaires sur tout le tracé et plus particulièrement jusqu'au stade du dépôt des requêtes en autorisation de construire pour de nombreux lieux, rues des Bains, des Rois, boulevard des Tranchées, carrefour des vingt-trois Cantons, rues Dancet, Butini, des Alpes, av de la Paix, etc.

Une décision conjointe de la Ville et de l'Etat de Genève a abouti à l'abandon du projet, excepté pour l'avenue de la Paix, dont la nécessité était liée plus intimement au développement du quartier de Sécheron. Le projet de l'avenue de la Paix a été déposé en requête, mais la demande de crédit a été rejetée par le Conseil municipal.

II. 6. CONSERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

II. 6.1

Groupe fonctionnel	Culture et loisirs
Libellé	Préétudes diverses de conservation du patrimoine
Localisation	-
N° de PR	117A
N° de PFI	044.001.01
N° du PFQ (ancien)	44.01.01
N° d'OTP/SAP	Non ouvert
Date du vote	15 janvier 2002
	Montant voté 100 000.00
	Montant des dépenses 0.00

Les ressources financières du budget de fonctionnement de la conservation du patrimoine architectural sont suffisantes pour répondre aux besoins en la matière. Ce crédit n'a donc pas été utilisé.

III. BOUCLEMENT DE 10 SOLDES OU RÉSERVES DE CRÉDITS DE PRÉÉTUDES ET D'ÉTUDES DIVERSES NON ATTRIBUÉS PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF, REPRÉSENTANT UN MONTANT TOTAL VOTÉ DE 2 003 947.00 FRANCS MOINS UNE MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ DE 1 211 107.00 FRANCS, LAISSANT UN SOLDE POSITIF DE 792 840.00 FRANCS, SANS DEMANDE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE ;

Ce chapitre concerne des crédits de préétudes et d'études diverses qui n'ont pas été attribués en totalité par le Conseil administratif. La présente démarche consiste à boucler ces soldes ou réserves encore disponibles, non utilisés.

Les préétudes ou études diverses totalement attribuées n'ont pas à être bouclées dans la mesure où ces attributions deviennent des crédits pour eux-mêmes, rattachés à un objet précis et à boucler séparément.

III. 1 Rapport N° 138A/B voté le 25 avril 1989

III. 1.1

Groupe fonctionnel	Logements		
Libellé	Études diverses en vue de la construction ou la reconstruction d'immeubles		
N° de PFI	011.048.01		
N° du PFQ (ancien)	11.46		
		Montant voté	291 107.00
	Montant attribué par le CA pour l'étude de rénovation des immeubles de la rue des Gares, rue de Montbrillant, « Ilot 13 »		- 61 107.00
		Disponible à boucler	230 000.00

III. 1.2

Groupe fonctionnel	Logements		
Libellé	Études diverses en vue de la réhabilitation, transformation et rénovation d'immeubles		
N° de PFI	012.050.01		
N° du PFQ (ancien)	12.50		
		Montant voté	112 840.00
	Montant attribué par le CA pour l'étude de rénovation de l'immeuble de la rue Lissignol 10		- 65 000.00
	Montant attribué par le CA pour l'étude de rénovation de l'immeuble de la rue des Gares 19		- 40 000.00
		Sous total	- 105 000.00
		Disponible à boucler	7 840.00

III. 2 Rapport N° 300A voté le 11 février 1998

III. 2.1

Groupe fonctionnel	Logements		
Libellé	Etudes diverses de rénovation, démolition reconstruction de bâtiments locatifs, 1^{ère} étape		
N° de PFI	011.050.01		
N° du PFQ (ancien)	11.50.01		
		Montant voté	300 000.00
	Montant attribué par le CA pour l'étude de rénovation l'immeuble de la rue de la Terrassière 5		- 100 000.00
	Montant attribué par le CA pour l'étude de rénovation de l'Hôtel de l'Union, sis rue Jean-Robert Chouet 7		- 150 000.00
		Sous total	- 250 000.00
		Disponibles à boucler	50 000.00

III. 2.2

Groupe fonctionnel	Logements		
Libellé	Etudes diverses de rénovation, démolition reconstruction de bâtiments locatifs, 2^{ème} étape		
N° de PFI	011.050.02		
N° du PFQ (ancien)	11.50.02		
		Montant voté	300 000.00
	Montant attribué par le CA pour l'étude de rénovation l'immeuble de la rue de la Terrassière 5 bis		- 100 000.00
		Disponibles à boucler	200 000.00

III. 2.3

Groupe fonctionnel	Industrie, artisanat, commerce		
Libellé	Préétudes diverses bâtiments artisanaux		
N° de PFI	020.011.02		
N° du PFQ (ancien)	20.11.01		
		Montant voté	100 000.00
	Montant attribué par le CA pour l'étude de création d'une buvette dans la loge du gardien du parc La Grange, rte de Frontenex 71		- 50 000.00
		Disponibles à boucler	50 000.00

III. 2.4

Groupe fonctionnel	Culture et loisirs		
Libellé	Préétudes diverses de musées		
N° de PFI	042.018.02		
N° du PFQ (ancien)	42.18.01		
		Montant voté	200 000.00
	Montant attribué par le CA pour l'étude de rénovation de l'espace Ami-Lullin de la BPU		- 55 000.00
	Montant attribué par le CA pour l'étude modernisation du MAH		- 60 000.00
		Sous total	- 115 000.00
		Disponibles à boucler	85 000.00

III. 2.5

Groupe fonctionnel	Sports		
Libellé	Préétudes diverses installations sportives		
N° de PFI	050.019.02		
N° du PFQ (ancien)	50.19		
		Montant voté	200 000.00
Montant attribué par le CA pour l'étude de transformations de la salle de tennis de table « Silver-Star »			- 100 000.00
		Disponibles à boucler	100 000.00

III. 3 Rapport N° 117A voté le 15 janvier 2002

III. 3.1

Groupe fonctionnel	Industrie, artisanat, commerce		
Libellé	Préétudes diverses bâtiments artisanaux		
N° de PFI	020.011.03		
N° du PFQ (ancien)	20.11.03		
		Montant voté	100 000.00
Montant attribué par le CA pour l'étude de réaménagement des locaux de la ZIC, sis avenue de Châtelaine 43			- 55 000.00
		Disponibles à boucler	45 000.00

III. 3.2

Groupe fonctionnel	Culture et loisirs		
Libellé	Préétudes diverses bibliothèques et discothèques		
N° de PFI	041.005.02		
N° du PFQ (ancien)	041.05.02		
		Montant voté	100 000.00
Montant attribué par le CA pour l'étude de réaménagement de l'espace Ami-Lullin de la BPU			- 65 000.00
Montant attribué par le CA pour l'étude de réaménagement de la salle de lecture de la BPU			- 15 000.00
		Sous total	- 80 000.00
		Disponibles à boucler	20 000.00

III. 4 Rapport N° 175A voté le 25 mai 2002

III. 4.1

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Préétudes diverses d'aménagement du domaine public		
N° de PFI	101.032.01		
N° du PFQ (ancien)	101.032.01		
		Montant voté	300 000.00
Montant attribué par le CA pour l'étude d'aménagement liée au TCMC			- 245 000.00
Montant attribué par le CA pour l'étude de réhabilitation du parc Gourgas			- 50 000.00
		Sous total	<u>- 295 000.00</u>
		Disponibles à boucler	5 000.00

IV. BOUCLEMENT DE 3 CRÉDITS TERMINÉS, REPRÉSENTANT UN MONTANT TOTAL VOTÉ DE 450 000.00 FRANCS MOINS UNE DÉPENSE TOTALE DE 263 139.90 FRANCS, DONT LE BOUCLEMENT NÉCESSITE LE VOTE D'ANNUITÉS D'AMORTISSEMENT, SANS DEMANDE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE.

Dans le cas présent, il s'agit d'anciens crédits d'études dont la réalisation ne sera soit pas réalisée par la Ville de Genève, soit dont la réalisation n'as pas été intégrée à un crédit de réalisation particulier ou encore dont le montant est peu significatif sur un projet prévu à long terme.

Bien que ces crédits ne présentent aucun dépassement, il convient de voter formellement des annuités d'amortissement en vue d'un bouclement final.

IV. 1. DIRECTION DU DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA VOIRIE, ANCIENNEMENT DIRECTION DE L'ORGANISATION URBAINE ET DES CONSTRUCTIONS

IV. 1.1

Groupe fonctionnel	Logements
Libellé	Préétude pour la construction d'un nouvel immeuble
Localisation	Rue de la Coulouvrenière 26

N° de PR	117A
N° de PFI	011.054.01
N° du PFQ (ancien)	11.50.03
N° d'OTP/SAP	I200014101
Date du vote	15 janvier 2002

Montant voté	150 000.00
Montant des dépenses	51 539.20

Il s'agit d'un crédit d'étude terminé dont la réalisation ne sera pas assurée par la Ville de Genève. Cet espace sera mis en droit de superficie au bénéfice de la coopérative la « CIGUE ». Des précisions complémentaires figurent dans la proposition du Conseil administratif N° 510 déposée au Conseil municipal le 28 novembre 2006.

IV. 2. SERVICE DU GÉNIE CIVIL

IV. 2.1

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude de réaménagement de la route, 1^{ère} étape
Localisation	Route de Ferney, tronçon OMPI

N° de PR	300A
N° de PFI	101.042.01
N° du PFQ (ancien)	101.42
N° d'OTP/SAP	I2900024101
Date du vote	11 février 1998

Montant voté	100 000.00
Montant des dépenses	90 700.70

Abandon de l'étude en faveur, à terme, d'une nouvelle demande de crédit d'étude pour la prolongation de la ligne de tram au Grand-Saconnex via la route de Ferney. Les dépenses concernent des études d'aménagement à la suite de l'agrandissement du bâtiment de l'Organisation mondiale de la protection intellectuelle (OMPI).

IV. 3. SERVICE D'AMÉNAGEMENT URBAIN

IV. 3.1

Groupe fonctionnel Libellé	Aménagement du domaine privé VG Etudes diverses d'aménagement du domaine privé, chemins pédestres
Localisation	-
N° de PR	138A
N° de PFI	091.023.01
N° du PFQ (ancien)	90.23
N° d'OTP/SAP	I230019101
Date du vote	25 avril 1989
	Montant voté 200 000.00
	Montant des dépenses 120 900.00

Le montant dépensé a couvert les études liées au développement des PLQ.

Conclusion

En résumé, sur un total de 87 préétudes et études votées par le Conseil municipal :

- o 19 crédits présentent un dépassement ;
- o 55 crédits d'études n'ont pas été utilisés, ont été abandonnés ou encore non suivis de réalisations sans demande de crédit complémentaire ;
- o 10 soldes de crédits de préétudes et d'études diverses sont bouclés, sans demande de crédit complémentaire.
- o 3 crédits d'études terminés nécessitent le vote d'annuités d'amortissement, sans demande de crédit complémentaire.

Certaines études liées à des réalisations restent encore ouvertes. Elles seront bouclées en même temps que les crédits de constructions, une fois que ces derniers seront terminés. A cet égard, plusieurs propositions du Conseil administratif sont en cours d'élaboration et seront présentées ultérieurement au Conseil municipal.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les projets d'arrêtés suivants :

PROJET D'ARRETE I

(Crédits de préétudes et d'études terminés nécessitant une demande de crédit complémentaire)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Article premier. - Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage de 19 crédits de préétudes et d'études terminés, un crédit complémentaire de 1 754 818.45 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, soit :

- 66 294.- francs pour l'étude d'aménagement destinée au relogement de l'administration des Pompes funèbres au cimetière de Saint-Georges (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 174.- francs pour l'étude de redistribution des locaux de la crèche des Minoteries (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 27 584.- francs pour l'étude de rénovation des bâtiments du Service des espaces verts et de l'environnement à la Perle du Lac (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 412 755.09 francs pour l'étude de construction d'un collecteur dans les quartiers de Châtelaine, des Charmilles et de Saint-Jean (PR101 votée le 6.10.1992, PR300 votée le 11.2.1998, PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 257.55 francs pour l'étude de reconstruction des chaussées et des trottoirs, aménagement cyclable et collecteurs de la rue Sautter (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 385 144.95 francs pour l'étude de réaménagement du pont de l'île et de ses abords (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 154 609.55 francs pour l'étude d'aménagement (2^{ème} étape) de la Vieille-Ville (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 7 376.35 francs pour les études complémentaires à des immeubles et des équipements liés à un plan localisé de quartier sis au passage Goetz-Monin (PR259 votée le 15.2.1994) ;
- 52 755.- francs pour les études en vue de l'aménagement de diverses places (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 119 640.85 francs pour les études de réaménagement du parking de la place Neuve (PR300 votée le 16.1.1996 et PR197 votée le 10.2.1998) ;
- 249 179.46 francs pour l'étude de restauration et de revalorisation des arrêts TPG du rond-point de Plainpalais (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 27 231.30 francs pour l'étude des accès à la Vieille-Ville (PR300 votée le 11.2.1998) ;

- 251 796.35 francs pour l'étude de réaménagement de la place de la Navigation et des rues de Monthoux, de Berne (PR300 votée le 11 février 1998 et PR255 votée le 15.10.1997).

Ces crédits d'études dont la réalisation est abandonnée sont bouclés.

Art. 2. – Les dépenses prévues à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2007 de la Ville de Genève.

PROJET D'ARRETE II

(Crédits de préétudes et d'études non utilisés, non suivis de réalisations ou abandonnés)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Article premier. – Les crédits de préétudes et d'études suivants :

- 100 000.- francs pour l'étude de rénovation de l'immeuble sis rue de la Terrassière 5 (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 400 000.- francs, moins une dépense de 360 968.- francs, pour l'organisation d'un concours dans le but de construire un hôtel, des bâtiments de logement, un parking et la création d'espaces publics de détente et de verdure, sis entre la place de Montbrillant, la rue des Grottes, la rue de la Faucille et la rue Fendt (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 200 000.- francs pour des préétudes diverses d'équipements de loisirs (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 50 000.- francs pour des préétudes diverses d'équipements de sécurité (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 40 000.- francs, moins une dépense de 29 578.- francs, pour l'étude de rénovation des façades de l'immeuble sis chemin de la Clairière 5 (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 150 000.- francs, moins une dépense de 381.- francs, pour l'étude de rénovation de l'immeuble sis rue de Montbrillant 5 (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 50 000.- francs, moins une dépense de 26 139.- francs, pour l'étude de création d'une buvette, au parc La Grange, sis route de Frontenex 71 (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 10 000.- francs, moins une dépense de 2 220.- francs, pour des études complémentaires de travaux de mise en conformité aux normes de sécurité de l'école de Roches (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 50 000.- francs pour l'étude de mise en conformité aux normes de sécurité de l'école Trembley 2 (PR300 votée le 11.2.1998) ;

- 20 000.- francs pour l'étude de mise en conformité aux normes de sécurité de l'école des Eaux-Vives (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 610 000.- francs pour le concours et les préétudes destinés à la construction d'un groupe scolaire complet dans le quartier des Eaux-Vives (PR30 votée le 16.1.1996) ;
- 116 000.- francs pour l'étude de réaménagement de l'ancien réservoir des Services industriels de Genève – réservoir SIG 1, sis Bois-de-la-Bâtie, Lancy (PR300 votée le 11.2.1998 et PR117 votée le 15.01.2002) ;
- 160 000.- francs, moins une dépense de 77.- francs, pour l'étude d'aménagements extérieurs des Conservatoire et Jardin botaniques (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 100 000.- francs, moins une dépense de 72.- francs, pour l'étude de surélévation partielle de la salle de tennis de table « Silver-Star » (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 290'000.- francs, moins une dépense de 180 122.94 francs, pour l'étude d'aménagement pour une crèche sise au plateau de Frontenex 5 à la villa Frommel (PR138 et 117 votées le 25.4.1989 et 15.1.2002) ;
- 210 000.- francs pour l'étude d'extension des archives sis rue Saint-Léger (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 348 000.- francs, moins une dépense de 5 496.- francs, pour l'étude de rénovation de l'immeuble sis rue de la Servette 40 (PR175 votée le 15.5.2002) ;
- 160 000.- francs, moins une dépense de 130 159.- francs, pour l'étude de rénovation du bâtiment sis route du Bois-des-Frères 90-92 (PR349 votée le 12.02.1995) ;
- 150 000.- francs pour l'étude de rénovation de l'Hôtel de l'Union (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 50 000.- francs pour l'étude de réhabilitation des immeubles du legs Heilbronner (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 40 000.- francs pour l'étude de création d'un local pour le Service des bibliobus (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 500 000.- francs pour des études générales des centres d'action sociale et de santé (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 60 000.- francs pour l'étude de rénovation du bâtiment d'entrée du cimetière du Petit-Saconnex (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 210 000.- francs, moins une dépense de 14 816.- francs, pour l'étude de réfection de l'enveloppe du bâtiment sis rue de la Coulouvrenière 42-44 (PR175 votée le 15.5.2002) ;
- 50 000.- francs, pour l'étude de construction d'un nouveau collecteur sis boulevard du Pont-d'Arve et rue des Voisins (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 200 000.- francs, moins une étude de 29 387.05 francs, pour l'étude de construction d'un nouveau collecteur EP/EU sis périmètre de Sécheron (PR175 votée le 25.05.2002) ;
- 200 000.- francs, moins une étude de 76 774.70 francs, pour l'étude d'aménagement des chaussées et trottoirs sis rue Fort-Barreau (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 270 000.- francs pour l'étude d'aménagement des trottoirs et construction d'un collecteur sis rues Dancet, Dizerens et Masbou (PR117 votée le 15.1.2002) ;

- 147 000.- francs pour l'étude d'aménagement de la place du Bourg-de-Four (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 20 000.- francs pour l'étude de reconstruction des chaussées et collecteurs sis rue Louis-Favre (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 70 000.- francs pour l'étude de réfection de la route du Bout-du-Monde (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 30 000.- francs pour l'étude d'aménagement au sentier des Saules (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 60 000.- francs pour des études diverses d'aménagement d'artères et d'ouvrages d'art (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 200 000.- francs, moins une dépense de 150 417.20 francs, pour les études de reconstruction de diverses chaussées, trottoirs et collecteurs en Vieille-Ville (PR30 votée le 25.04.1989) ;
- 50 000.- francs, moins une dépense de 46 031.55 francs, pour les études d'aménagement de la rue et les collecteurs au chemin William-Lescaze, Cayla (PR259 votée le 15.02.1994) ;
- 100 000.- francs, moins une dépense de 20 430.54 francs, pour les études d'aménagement et de circulation sises rues Dancet, Dizerens et Masbou (PR300 votée le 11.02.1998) ;
- 271 400.- francs moins une dépense de 48 915.00 francs pour les études d'aménagement de la rue Varembe (PR 175 votée le 25.04.2002) ;
- 70 000.- francs, moins une dépense de 9 310.01 francs, pour l'étude de réaménagement de l'avenue d'Aïre (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 211 000.- francs pour l'étude d'aménagement de la promenade du Rhône (PR175 votée le 25.5.2002) ;
- 150 000.- francs pour l'étude d'aménagement de la rue et du parc de St-Jean (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 291 900.- francs pour l'étude d'aménagement de la place des Philosophes (PR175 votée le 25.5.2002) ;
- 453 600.- francs, moins une dépense de 1 100.01 francs, pour l'étude de réaménagement des rues du Mont-Blanc, Pécolat et Chantepoulet (PR175 votée le 25.5.2002) ;
- 80 000.- francs, moins une dépense de 69 661.25 francs, pour l'étude de réaménagement de la place Dorcière (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 157 369.- francs, moins une dépense de 26 006.- francs, pour l'étude de création d'une passerelle pour piétons à la place de l'Île (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 423 000.- francs, moins une dépense de 12 000.- francs, pour l'étude d'aménagement de la rue Calame et de la place Béla-Bartók (PR300 votée le 11.2.1998 et PR175 votée le 25.5.2002) ;
- 118 329.29 francs pour l'étude d'aménagement de la rue Pictet-de-Bock (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 28 325.- francs pour l'étude d'aménagement de la rue Saint-Léger (PR300 votée le 11.2.1998) ;

- 20 000.- francs pour l'étude d'aménagement de la rue du Contrat-Social et du sentier du Promeneur-Solitaire (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 581 700.- francs pour l'étude d'aménagement de la rue de la Terrassière et mise en site propre du tram (PR300 votée le 11.2.1998 et PR175 votée le 25.5.2002) ;
- 1 407 902.- francs, moins une dépense de 1 232 413.18 francs, pour les études de mesures complémentaires de la ligne de bus TPG N°1 (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 100 000.- francs pour des préétudes diverses de conservation du patrimoine (PR117 votée le 15.1.2002) ;

n'ont pas été utilisés ou l'ont été partiellement. Ces crédits sont bouclés, sans demande de crédit complémentaire.

Art. 2. – Les dépenses prévues à l'article premier, soit un total de 2 529 404.43 francs, seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans les patrimoines administratif ou financier, suivant la nature du patrimoine des objets concernés. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2007 de la Ville de Genève.

PROJET D'ARRETE III

(Soldes de crédits de préétudes et d'études diverses)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;
sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Article unique. – Les soldes de crédits de préétudes et d'études diverses suivants :

- 230 000.- francs d'études diverses en vue de la construction ou la reconstruction d'immeubles (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 7 840.- francs d'études diverses en vue de la réhabilitation, transformation et rénovation d'immeubles (PR138 votée le 25.4.1989) ;
- 50 000.- francs d'études diverses de rénovation, démolition, reconstruction de bâtiments locatifs, 1^{ère} étape (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 200 000.- francs d'études diverses de rénovation, démolition, reconstruction de bâtiments locatifs, 2^{ème} étape (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 50 000.- francs de préétudes diverses bâtiments artisanaux (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 85 000.- francs de préétudes diverses de musées (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 100 000.- francs de préétudes diverses d'installations sportives (PR300 votée le 11.2.1998) ;
- 45 000.- francs de préétudes diverses bâtiments artisanaux (PR117 votée le 15.1.2002) ;

- 20 000.- francs de préétudes diverses bibliothèques et discothèques (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 5 000.- francs de préétudes diverses d'aménagement du domaine public (PR175 votée le 25.5.2002) ;

sont bouclés, sans demande de crédit complémentaire.

PROJET D'ARRETE IV

(Crédits de préétudes et d'études terminés nécessitant le vote d'annuités d'amortissement)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;
sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Article premier. – Les crédits de préétudes et d'études suivants :

- 150 000.- francs, moins une dépense de 51 539.20 francs, pour l'étude de construction d'un immeuble de logements sis rue de la Coulouvrenière 26 (PR117 votée le 15.1.2002) ;
- 100 000.- francs, moins une dépense de 90 700.70 francs, pour l'étude d'aménagement de la 1^{ère} étape de la route de Ferney (PR300 votée le 11.2.1998);
- 200 000.- francs, moins une dépense de 120 900.- francs, pour des études d'aménagement du domaine privé (PR138 votée le 25.4.1989).

sont bouclés, sans demande de crédit complémentaire.

Art. 2. – Les dépenses prévues à l'article premier, soit un total de 263 139.90 francs, seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans les patrimoines administratif ou financier, suivant la nature du patrimoine des objets concernés. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2007 de la Ville de Genève.

Annexe : tableau récapitulatif